



**AVIS D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC  
N°20/019  
Grand Port Maritime du Havre**

Le Directoire du Grand Port Maritime du Havre par décision DIR 19/263 en date du 18/12/2019 a délivré une Autorisation d'Occupation Temporaire n° 20-024 à la Société TOTAL FLUIDES, 24 cours Michelet – 92800 PUTEAUX, SIREN n° 342 241 908, portant sur quatre canalisations entre le dépôt de TOTAL FLUIDES, ALKION II et TOTAL PETROCHIMIE sur les communes d'Oudalle, de Rogerville et de Gonfreville l'Orcher.

La délivrance de cette Autorisation d'Occupation Temporaire n'a pas été précédée d'une procédure de sélection ou mise en publicité par application de l'article L.2122-1-3, 4° du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, les canalisations constituant l'extension du site principal de la Société TOTAL FLUIDES.

Description de la dépendance : 4 canalisations d'une longueur totale de 21 044 ml  
Durée de l'Autorisation d'Occupation Temporaire : 14 ans environ à compter du 01/01/2020.

Toute demande de renseignement complémentaire peut être formulée au Service Développement et Relations Clients – Tel : 02.32.74.69.31 – adresse email : [clientzip@havre-port.fr](mailto:clientzip@havre-port.fr)

Cette décision est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis.

Date de mise en ligne du présent avis : **14/02/2020**